

ANECDOTE SUR LA JUMENT DU CONNETABLE

François de Bonne, seigneur de Lesdiguières, maréchal de France et dernier connétable de France, était d'une maison noble et ancienne des montagnes du Dauphiné, mais pauvre. Après avoir fait ses études, il se fit recevoir avocat au parlement de Grenoble, et y plaida, dit-on, quelquefois mais se sentant appelé à de plus grandes choses, il se retira chez lui, en dessein d'aller à la guerre.

Cependant, n'ayant pas autrement de quoi se mettre en équipage, il emprunta une jument à un hôtelier de son village, faisant semblant d'aller voir un de ses parents. Or, cette jument, n'appartenant pas à cet hôtelier, lui fut redemandée, et cela donna sujet à un procès qui, quoique de petite conséquence, dura pourtant si longtemps, comme il n'arrive que trop souvent, qu'avant qu'il fût terminé, M. de Lesdiguières était déjà gouverneur du Dauphiné.

Un jour donc qu'il passait à cheval, suivi de ses gardes, dans la place de Grenoble, ce pauvre hôtelier, qui y était à la poursuite de son procès, ne put s'empêcher de dire assez haut : « Le diable emporté François de Bonne, tant il m'a causé de mal et d'ennui. » Un des assistants lui demanda pourquoi il parlait ainsi ; cet homme lui raconta toute l'histoire de la jument. Celui qui lui avait fait cette demande était un des domestiques de M. de Lesdiguières et le soir même il lui en fit le conte car le connétable avait dit-on, cette coutume qu'il voulait voir tous ses domestiques avant de se coucher et quelquefois il s'entretenait familièrement avec eux.

Ayant su cette aventure, il commanda à cet homme de lui amener le lendemain le pauvre hôtelier, qui, bien étonné, et intimidé exprès par son conducteur, vint jeter aux pieds de M. de Lesdiguières, lui demandant pardon de ce qu'il avait dit de lui ; mais lui, n'en faisant que rire le releva, et pendant qu'il l'entretenait du temps passé, on fit venir la partie adverse, avec laquelle il s'accorda sur le champ, et donna même quelque récompense à ce bon homme.